



Fausse pièces visite médicale et fausse étude de poste

Par **rehad**, le **11/04/2021** à **09:00**

Bonjour,rrnrnJe viens de recevoir dans mon courrier sans aucune explication un bon de visite médicale signé par le médecin du travail , ce bon a fait l'objet d'une attestation au procès de prudhommes puisque il n'était pas signé par le médecin à l'époque , cette dernière avait signé une reconnaissance de cette visite que je n'ai jamais eue avec elle probablement pour éviter une intervention du médecin régional et de l'inspection du travail, j'étais travailleur handicapérrnrnJ 'ai porté plainte au pénal l'affaire est en cours d'instruction et ce jour je reçois au courrier le document signé par cette dernière.rnrnQue puis je en faire et quoi en penser.rnrnJe vous informe pour mémoire que le médecin est salariée de mon entreprise. et qu'elle a fourni une étude de poste non signée un bon de visite médicale non signés au moment des faits.Je tiens a préciser que je n'ai pas eu ces visites, tout cela est un montage de la part de l'employeur, pour me licencier à bas prixrrnrnMerci de m'éclairer , aurait elle peur de l'enquête pénale en cours.rnrnCordialement rnrnRehad

Par **Visiteur**, le **12/04/2021** à **15:31**

BonjourrrnJe suppose que vous avez un avocat pour cette affaire ?rnIl faudrait lui remettre en lui expliquant les conditions de réception.

Par **rehad**, le **13/04/2021** à **09:08**

Merci d'avoir pris le temps de votre réponse, je vais suivre votre conseil la transmettre à mon conseil, mais je voulais savoir ce que cela pouvait bien dire étant donné l'enquête pénale en cours et que cette pièce apparaît comme par enchantement dans ma boîte dans une enveloppe blanche non affranchie, est-ce un piège de plus? alors que l'employeur n'a pas pu la fournir au procès initial. Je voulais juste avoir votre avis.

Merci

Bonne journée

Rehad